



Le gouvernement français doit agir pour un cessez-le-feu [...] plutôt que d'envoyer des signaux de stigmatisation du mouvement de solidarité [...]

24 juillet 2014



Le gouvernement français doit agir pour un cessez-le-feu et la levée du blocus dans la Bande de Gaza plutôt que d'envoyer des signaux de stigmatisation du mouvement de solidarité/ des manifestants pour les droits du peuple palestinien

Le gouvernement français a commis une erreur majeure en interdisant la manifestation du samedi 19 juillet à Paris, sous prétexte de trouble à l'ordre public. D'une part, ce genre d'interdiction, rarissime et réservé à des populations connues pour leur comportement violent, participe à la stigmatisation du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien et d'autre part il constitue une grave atteinte aux libertés fondamentales, en l'occurrence à la liberté d'expression. Surtout l'interdiction de manifester a créé les conditions qu'elle prétendait prévenir. Si l'antisémitisme doit être combattu, il est essentiel aujourd'hui de prendre en compte la frustration et la colère de citoyens liées au « deux poids deux mesures » de la diplomatie française en faveur d'Israël, et leur indignation devant le « feu vert » donné par le Président de la République aux dirigeants israéliens pour poursuivre la campagne de terreur qu'ils font subir aux Gazaouis.

Plus grave encore, dans leurs récentes déclarations, Manuel Valls, Premier ministre, et Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, font l'amalgame entre antisémitisme et solidarité avec le peuple palestinien. Ils tentent ainsi de discréditer le mouvement de solidarité et de détourner l'attention de chacun de la question essentielle qu'il est plus qu'urgent d'appréhender : l'occupation israélienne de la Palestine et ses conséquences dramatiques pour le peuple palestinien de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

La population palestinienne prise au piège de sa prison à ciel ouvert, est bombardée nuit et jour sans relâche, sans possibilité de fuite. Ces punitions collectives à l'encontre des populations civiles sont moralement condamnables mais elles sont aussi considérées comme des crimes de guerre. La population de la Bande de Gaza a connu en 7 ans, 3 grandes offensives militaires meurtrières alors que le gouvernement d'Israël impose un blocus asphyxiant.

Raji Sourani, habitant de Gaza, directeur de l'association de défense des droits de l'homme, PCHR (Centre Palestinien des Droits de l'Homme) écrivait au début de cette opération, le 13 juillet : « Pendant trop longtemps, nous avons été soumis à la loi de la jungle. Pendant trop longtemps, la communauté internationale a tourné le dos à l'application du droit, en faveur d'un compromis politique. Cela doit cesser. Nous avons besoin de justice, car en l'absence de justice, il n'y a aucun espoir. Cette situation a duré trop longtemps. La mouture implacable de l'occupation est le moteur du désespoir de la jeunesse. ». C'est bien ce message qu'une délégation de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a transmis à Jean Pierre Jouyet, Secrétaire général de l'Elysée, et Emmanuel Bonne, conseiller Moyen-Orient du Président de la République, lors d'une rencontre le 16 juillet dernier : l'occupation israélienne de la Palestine doit cesser.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine attend des autorités françaises qu'elles ne se préoccupent pas uniquement de la sécurité d'Israël mais qu'elles se soucient tout autant d'assurer celle des Palestiniens sous occupation et blocus, de leurs personnes, de leurs biens et de leur patrimoine national, en permanence menacés Elles attendent des autorités françaises qu'elles assurent la protection du peuple palestinien en faisant respecter et appliquer le droit international.

Aujourd'hui, Il est temps que la France fasse entendre sa voix pour imposer le droit. Elle doit assumer son rôle de protection de ce peuple d'autant plus qu'elle est signataire de la IV^e Convention de Genève. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine attend des autorités françaises qu'elles fassent pression sur Israël pour le retrait immédiat des troupes, l'arrêt des bombardements et la levée du blocus illégal sur Gaza, l'arrêt de la répression et de la colonisation en Cisjordanie et l'application du droit international et des résolutions de l'ONU jusqu'ici ignorées par Israël en toute impunité. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine attend des autorités françaises qu'elles respectent et fassent appliquer le droit international.

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Le-gouvernement-francais-doit-agir,4050>